

Mobilité électrique en entreprise Des bénéfiques financiers insoupçonnés

Comment participer à la réduction de l'impact carbone sur le climat tout en préservant le dynamisme de son entreprise ? À cette question, l'entreprise CIV, constructeur et propriétaire de data centers dans les Hauts-de-France, a répondu d'une manière originale en s'équipant de véhicules électriques. **Jérémy Cousin, président du directoire et codirigeant de l'entreprise avec son frère Sébastien Cousin, décortique cette décision.**



Jérémy Cousin,
président du directoire
et codirigeant de CIV

Quel a été le déclencheur du passage de votre entreprise à l'électromobilité ?

Plusieurs raisons sont à l'origine de notre décision de mettre des véhicules électriques à disposition de nos collaborateurs. Évoluant dans un domaine de technologie avancée, les data centers, avec les déplacements associés pour la maintenance, la mobilité électrique nous a d'abord séduits comme technologie en tant que telle, pour son caractère innovant et désormais mature, compatible avec des contraintes professionnelles. L'électromobilité a séduit aussi nos convictions. Soucieux de l'état du monde que nous laisserions à nos enfants, nous avons envie de participer à l'effort collectif pour lutter contre le réchauffement climatique. C'est pourquoi nous nous sommes dotés d'une politique RSE* axée sur la réduction de l'empreinte carbone. Rouler « électrique » permet de transformer cette ambition en acte. Par ailleurs, cela nous permet de faire des économies en diminuant le budget transport,

Quels sont les bénéfiques de l'électromobilité pour une entreprise du secteur tertiaire comme la vôtre ?

Le passage aux véhicules électriques nous apporte deux types de valorisation, directe et indirecte. Les bénéfiques influencent directement l'empreinte carbone de notre entreprise, les kilomètres sont deux à trois fois moins polluants, le budget carburant lié aux déplacements est trois à six fois moins coûteux. Par ailleurs, nos collaborateurs ont été amenés à modifier leurs habitudes. Obligés de tenir compte du temps de charge des véhicules et de leur autonomie, ils optimisent leurs déplacements. De nouvelles solutions logistiques ont été imaginées pour diminuer le nombre des déplacements entre deux data centers. Aussi, l'emploi de véhicules électriques modifie leurs



comportements au volant. Ils adoptent des conduites plus détendues, plus en rapport avec l'esprit « protection de l'environnement », qui émane de l'électromobilité. La valorisation indirecte est indiscutable, elle aussi. Elle s'exprime dans la relation avec nos clients. La présence de véhicules électriques sur notre parking, de places qui leur sont dédiées, et de bornes de recharge traduit le positionnement de l'entreprise par rapport à l'environnement. Cela nous aide à être perçus comme des acteurs dans la préservation du climat. De plus, cette présence de bornes sur notre parking offre un service additionnel pour les clients qui se déplacent en véhicule électrique. Avec quel enthousiasme certains se réjouissent-ils de trouver « enfin » un partenaire/fournisseur équipé de bornes de recharge !

Quel est l'impact de ce passage à la mobilité électrique sur les salariés de l'entreprise ?

L'impact est grand car nous utilisons l'électromobilité comme un levier de management. Levier qui nous paraît cohérent avec notre manière de diriger l'entreprise. Nous sommes dans une démarche collaborative. Permettre à nos collaborateurs de rouler en véhicule électrique et donc les associer d'une manière tangible à notre démarche pro-environnement renforce le lien que nous avons avec eux. D'après les retours que nous avons recueillis, ils se sentent fiers d'appartenir à une entreprise qui affiche son engagement en faveur du climat. Cela les valorise auprès de leur entourage.

[Lire la suite de l'article](#)

*Responsabilité sociétale des entreprises

LE REGARD DE L'EXPERT

En route pour l'innovation électrique décarbonée !

Condition indispensable pour le développement du véhicule électrique, sa bonne intégration dans le réseau électrique. Technologies d'optimisation de la charge, recours aux batteries comme solution de stockage de l'énergie, véhicules à hydrogène, Olivier Dekens, responsable R&D chez EDF, revient sur les projets qui à court, moyen ou long termes offrent une alternative économiquement et techniquement viable au véhicule thermique.



Quels sont vos principaux enjeux de recherche en matière de mobilité électrique ? Remplacer à terme le véhicule thermique par le véhicule électrique (VE) est une priorité pour

répondre aux enjeux de réduction de CO₂ ou pour limiter le bruit et la pollution dans les centres-villes. Nous étudions les capacités d'intégration du véhicule électrique qui utilise beaucoup de puissance pour s'intégrer avec fluidité dans le réseau électrique. Le VE nécessite à la fois énergie et puissance. On estime qu'un million de VE en France utiliseraient 1 % de la production d'électricité totale, ce qui est faible. En revanche, si ce million de véhicules se chargeaient tous en même temps, ils pourraient consommer jusqu'à la moitié de la puissance installée en France.

[Lire l'intégralité de l'interview](#)